

INFORMATIONS GENERALES & CONTRAT de RESERVATION SPECIAL CURISTE « HORS SAISON » 2019

TOUTE PERSONNE OCCUPANT UN EMBLACEMENT DOIT RESPECTER LE REGLEMENT INTERIEUR DU CAMPING

Conditions d'arrivée : La journée de camping est comptée de midi à midi pour les emplacements. En cas de retard nous vous prions de nous prévenir impérativement. Toutefois l'hébergement réservé reste à votre disposition pendant 24 heures. Passé ce délai si vous n'avez pas prévenu la direction du camping, celle-ci pourra disposer de l'emplacement et les ARRHES (constituant l'acompte) reviendront au « Camping l'Oliveraie ».

Les emplacements sont attribués dans l'ordre de réception des contrats définitifs valables par famille et par emplacement (contrats avec dates acceptées + acompte). **Aucun emplacement précis n'est assuré.**

Réservation et règlement : la réservation ne pourra être prise en considération qu'après votre signature du dit contrat accompagné d'un ACOMPTE (déductible du séjour) de **40%** de la totalité du séjour (calculé sans les options : animaux, taxes, personnes supplémentaires, etc...) + **20 €** de frais de dossier (non remboursable) + **2.70%** d'assurance annulation interruption de séjour (facultative) de la totalité du séjour sans les options (à calculer vous-mêmes ou possibilité de devis). Taxe de séjour non incluse et obligatoire, à régler sur place, lors de votre arrivée. **Possibilité de paiement échelonné pour la totalité de votre séjour, avant la date de votre arrivée (nous contacter). Arrivée retardée ou départ anticipé : aucune réduction n'est accordée, le séjour sera facturé jusqu'au terme de la date contractuelle.**

Tarifs : Ce forfait spécial curiste est valable du 1er mars au 30 juin 2019 et du 1er septembre au 31 octobre 2019 pour 2 personnes. Une attestation de réservation de cure est à fournir. Du 1er juillet au 1er septembre 2019, consulter nos tarifs 2019.

Assurance annulation interruption de séjour : 2.70 % de la totalité de votre séjour. L'Oliveraie vous la propose dans votre contrat de réservation. Notre partenaire Gritchen Affinity s'engage à vous rembourser tout ou partie de votre séjour. Toute annulation de réservation devra être signalée au camping dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les C.G.A. (disponibles sur le site www.campez-couvert.com ou www.oliveraie.com), aviser l'assureur par courrier ou mail dans les 48 heures et fournir tous documents justificatifs et renseignements nécessaires. En cas de non souscription à cette assurance aucun remboursement ne sera effectué.

Médiation : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS / <http://www.medicys.fr> / contact@medicys.fr






Assurance civile : Il appartient au locataire/campeur de s'assurer. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries ou autre incident relevant de la responsabilité civile du client.

Equipement emplacement : Les tarifs sont forfaitaires pour 2 personnes et comprennent l'emplacement, le véhicule sur l'emplacement, l'électricité (10 ampères), un chien et l'accès au centre de loisirs.

Un seul animal domestique (sauf chiens de 1ère et 2ème catégorie) par emplacement est accepté. Un chien est toléré à l'extérieur des locations (d'avril à septembre) et avec supplément de prix. Il doit être signalé à la réception lors de votre arrivée avec son carnet de vaccination et devra être obligatoirement tenu en laisse. Leurs propriétaires doivent éliminer les salissures occasionnées dans le camping. Le chien ne doit pas rester seul sur l'emplacement et doit être promené hors du terrain pour ses besoins naturels. ATTENTION : Pour la tranquillité du camp, les animations se terminent à minuit. Fermeture du terrain de camping de 23h à 7h. Circulation interdite pendant ces heures de fermeture (parking à l'extérieur).

✂-----
CONTRAT EMBLACEMENT SPECIAL CURISTE « HORS SAISON » 2019

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
 Téléphone : _____ Téléphone mobile : _____ Fax : _____
 Email : _____ Date de naissance : _____

	Nbre pers.	<input type="checkbox"/> x (18 ans et +)	<input type="checkbox"/> 	<input type="checkbox"/> 	<input type="checkbox"/>  Carnet de santé obligatoire 1 seul animal domestique
		<input type="checkbox"/> x (de 6 à 18 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		<input type="checkbox"/> x (de 2 à 6 ans)	<input type="checkbox"/>  m	x _____ m dimensions	
		<input type="checkbox"/> x (- de 2 ans)			

Date d'arrivée :.....Date de départ :.....
 (minimum 21 jours)

EMPLACEMENT pour 2 personnes
 Personne supplémentaire 5€/jour

Frigo table top/j 5€ x

MONTANT TOTAL €
1er acompte 40% €
Frais de dossier	20 €
Assurance annulation : 2,7% total séjour €
TOTAL acompte €

Nom et date de naissance des occupants (obligatoire) :

Le CAMPING HPA L'OLIVERAIE réserve selon les conditions ci-dessus un emplacement ou une location aux dates indiquées.
Joindre en retour le contrat dûment rempli accompagné de votre règlement à l'ordre de CAMPING HPA OLIVERAIE.
 Payable en chèque / mandat postal / chèques vacances / carte bancaire / virement bancaire (rayer la mention inutile).

PAR CARTE BANCAIRE : Numéro carte _____ Date de validité ____ / ____ N° cryptogramme ____ (au dos de la carte)
 Fait à

Le
SIGNATURE AVEC MENTION "lu et approuvé"